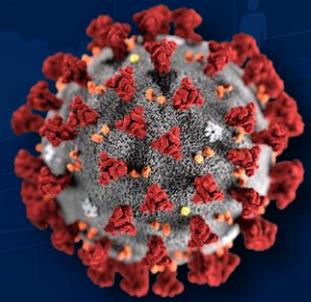


Travailler dans un contexte de crise sanitaire

Partie I – Généralités, ce qu'il faut savoir sur le
COVID-19

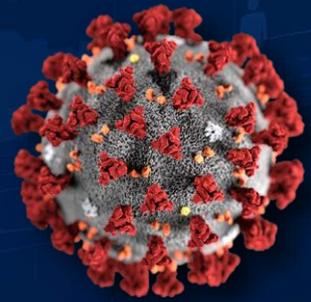


Travailler dans un contexte de crise

La crise du COVID-19 interpelle fortement les organisations. Le spectre d'une contamination généralisée contraint tous les échelons de la société à se liguer pour l'enrayer. L'Etat impose le confinement et de nouvelles pratiques sanitaires. Le monde du travail est en première ligne pour certaines activités essentielles, totalement à l'arrêt pour d'autres et entre les deux pour bon nombre.

La situation va évoluer dans de nouvelles conditions après le blocage de la diffusion du virus. L'activité professionnelle va reprendre ses droits lentement et par paliers. Certes, mais pas dans les mêmes conditions.

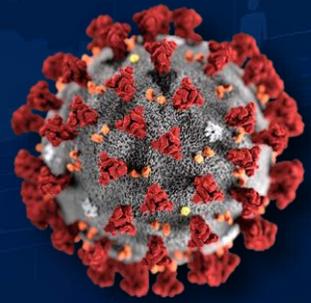
L'objet de ces diaporamas est de **vous accompagner dans votre démarche de reprise**. De vous fournir des leviers et de la méthodologie pour construire votre propre modèle de transformation organisationnelle intégrant durablement le risque pandémique.



Travailler dans un contexte de crise

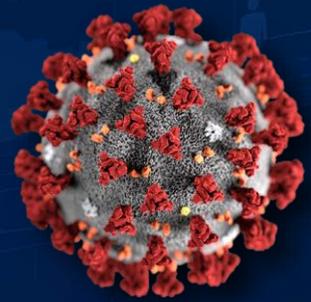
Une série de six documents abordant **la question du travail dans le contexte actuel de crise sanitaire.**

- **Partie I – Généralités – Ce qu’il faut savoir sur le COVID-19**
- **Partie II – S’organiser pour travailler dans les meilleures conditions**
- **Partie III – Gérer le dialogue social**
- **Partie IV – Conduire l’évaluation des risques**
- **Partie V – Le rôle clé du management**
- **Partie VI – Réactualiser son Plan de Continuité d’Activité**



Qu'est-ce que le Coronavirus?

- Les coronavirus sont une famille de virus qui provoquent des maladies allant d'un simple rhume (certains virus saisonniers sont des coronavirus) à des pathologies plus sévères comme le MERS-CoV ou le SRAS.
- Le virus identifié en janvier 2020 en Chine est un nouveau coronavirus, nommé SARS-CoV-2.
- La maladie provoquée par ce coronavirus a été nommée COVID-19 par l'Organisation Mondiale de la Santé – OMS.
- Depuis le 11 mars 2020, l'OMS qualifie la situation mondiale du COVID-19 de **pandémie**. L'épidémie est désormais mondiale.



Caractéristiques du COVID-19

- **Transmission**

Le virus COVID-19 se transmet par des microgouttelettes de salive (pas forcément visibles à l'œil nu), expulsées lors d'éternuements, toux et même la parole lors d'un contact rapproché.

- **Portes d'entrée**

Les muqueuses du visage : la bouche, le nez, les yeux. Les mains sont les plus exposées et transportent le virus sur le visage.

- **Contamination**

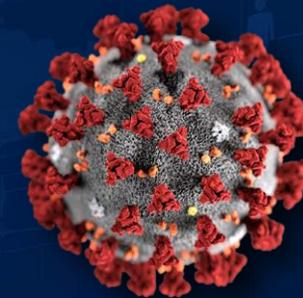
Par un postillon ou une gouttelette contaminée projetés lors d'un contact rapproché.

- **Mains ou objets contaminés portés au visage**

Nous nous touchons le visage plusieurs fois par minute (pour boire, manger, fumer, se moucher, remettre des lunettes ou une mèche de cheveux en place...).

- **Durée de vie du virus**

Le virus peut rester plusieurs heures, voire plusieurs jours, sur des surfaces. Le temps de vie reste très variable selon la nature du support, plus long sur des surfaces humides (plusieurs jours) que sèches (quelques heures).



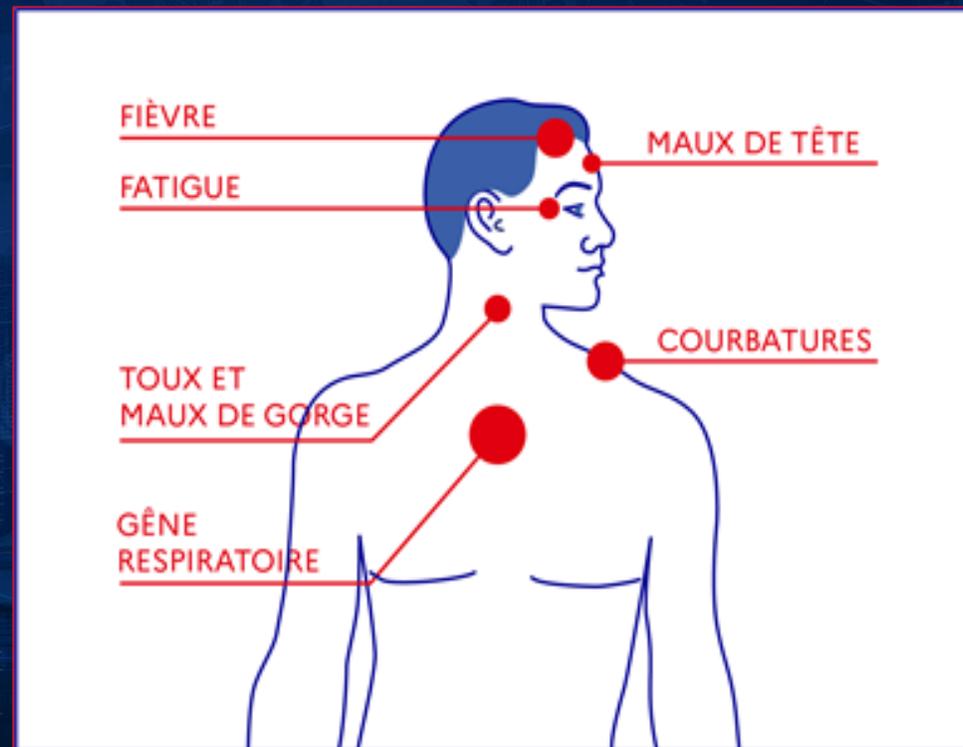
Caractéristiques du COVID-19

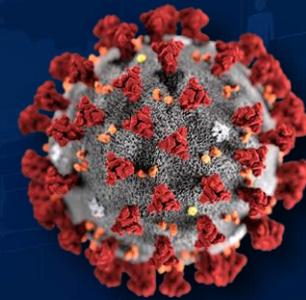
■ Symptômes

- Fièvre, maux de tête, fatigue, etc. (voir graphique).
- Ces signes peuvent s'accompagner d'une perte brusque du goût et de l'odorat.

■ Incubation

- La durée de l'incubation est en moyenne de 5 jours, avec des extrêmes de 2 à 12 jours.





Caractéristiques du COVID-19

■ Confinement

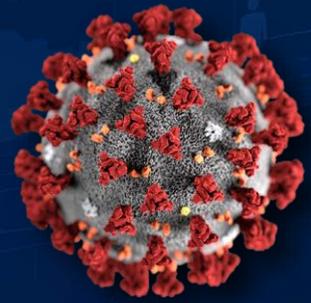
Mesure destinée à freiner, voire endiguer la propagation. En vigueur depuis le 17 mars 2020. Secteur public de santé mobilisé, activités suspendues, événements annulés, entreprises aux activités vitales pour le pays sollicitées. Des secteurs professionnels ou publics peuvent poursuivre leurs activités sous réserve d'un respect strict des consignes sanitaires et en privilégiant le télétravail.

■ Déplacements limités

Les déplacements sont interdits, sauf dans quelques cas précisés comme les déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle et les déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité, à condition d'être munis d'une attestation.



Caractéristiques du COVID-19



■ Gestes barrières

- Les gestes barrières sont des mesures universelles, applicables chez soi comme dans les moyens de transport, les espaces commerciaux ouverts ou sur les lieux de travail. Ils sont à considérer comme des comportements citoyens.

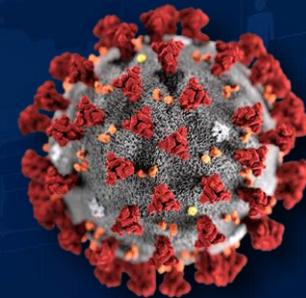
■ La distanciation sociale

- Eviter toute foule, rassemblement ou regroupement.
- Conserver une distance sociale d'au moins 1 mètre, mieux 2.
- Saluer à distance, sans se serrer la main ou se faire la bise.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique immédiatement jeté.
- Se laver les mains très régulièrement : le lavage de mains doit être répété fréquemment et correctement.



Caractéristiques du COVID-19

Se situer par rapport au virus



1. Personne saine

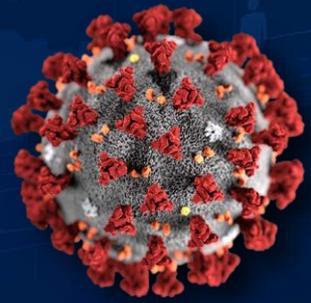
- Personne qui ne présente aucun symptôme d'une atteinte du COVID-19.
- « Cas possible » : personne qui présente une partie des symptômes d'une atteinte par COVID-19. L'installation des symptômes se fait progressivement sur plusieurs jours, contrairement à la grippe qui débute brutalement. Les premiers symptômes sont peu spécifiques :
 - Maux de tête, douleurs musculaires, fatigue.
 - La fièvre et les signes respiratoires arrivent souvent deux ou trois jours après les premiers symptômes.
 - Perte subite de l'odorat et du goût.

2. Cas confirmé

Personne
« cas possible »
avec un
prélèvement
biologique
confirmant la
présence du COVID-
19.

3. Personne co- exposée

Personne exposée à
la même source
d'exposition virale
que le cas possible
ou confirmé.



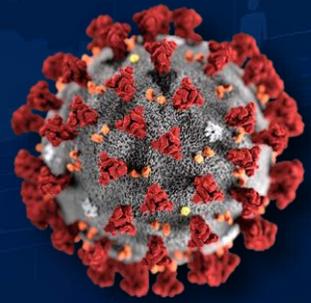
Caractéristiques du COVID-19

Se situer par rapport au virus

■ Personnes à risque :

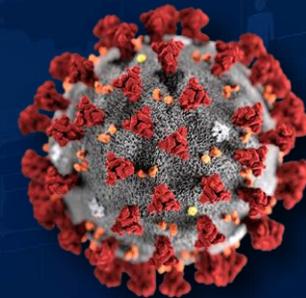
Personne ne présentant aucun symptôme d'atteinte du COVID-19, mais dont les caractéristiques sont les suivantes selon les données de la littérature :

- Personnes âgées de 70 ans et plus (même si les patients entre 50 ans et 70 ans doivent être surveillés de façon plus rapprochée).
- Patients aux antécédents (ATCD) cardiovasculaires : hypertension artérielle compliquée, ATCD d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade III ou IV.
- Diabétiques insulinodépendants non équilibrés ou présentant des complications secondaires à leur pathologie.
- Personnes présentant une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale.
- Patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée.
- Malades atteints de cancer sous traitement.
- Personnes avec une immunodépression congénitale ou acquise, par exemple : greffe, VIH...
- Malades atteints de cirrhose au stade B.
- Personnes présentant une obésité morbide.



Annexes

- Référence des sites ministériels
- Attestation de déplacement



Caractéristiques du COVID-19

▪ Référence des sites ministériels :

▪ Ministère du travail

- <https://www.linkedin.com/company/minist%C3%A8re-du-travail>

▪ Questions/réponses pour les entreprises

- <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/coronavirus-questions-reponses-entreprises-salaries>

▪ Gouvernement

- https://lnkd.in/g_U6d6N

▪ Ministère des solidarités et de la Santé

- <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites>

▪ Veille documentaire sur le coronavirus

- <https://lnkd.in/gPrFE7X>

